



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

malgré-nous

Question écrite n° 18575

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur les demandes exprimées par les Malgré Nous. Les membres de cette association souhaitent vivement que l'enseignement du drame vécu par l'Alsace et la Moselle soit inscrit au programme des cours d'histoire des écoles. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La question posée par l'honorable parlementaire correspond parfaitement aux préoccupations prioritaires du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, qui tient à rappeler tout d'abord que les programmes officiels d'histoire du ministère de l'éducation nationale, élaborés par l'inspection générale d'histoire de ce département ministériel et qui s'imposent aux rédacteurs des manuels scolaires comme aux professeurs, font référence à la France dans la guerre, à la géographie et à la chronologie de l'occupation allemande. C'est une invitation expresse à présenter aux élèves non seulement les zones dites libres et occupées mais aussi la région annexée de fait ainsi que le statut particulier du nord de la France. Il est vrai que l'on ne saurait trop insister pour que les conditions particulièrement douloureuses imposées à l'Alsace et à la Moselle fassent systématiquement l'objet d'un développement en classe et le secrétaire d'Etat aux anciens combattants est intervenu en ce sens auprès de ses collègues en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement scolaire. Par ailleurs, parmi les treize mesures qui doivent être mises en oeuvre en ce qui concerne l'Alsace et la Moselle, il en est une qui consiste à lancer l'idée de création d'un historique de l'annexion de fait des trois départements de l'Est. Une commission d'historiens est chargée de réfléchir à cette question et présentera un projet qui sera soumis à l'accord de toutes les parties intéressées. Un site pourra alors être choisi et des modalités de financement de ce projet seront définies.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18575

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 1998, page 4656

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5290